



AXE 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

Les formations continuées répondent à un besoin de perfectionnement en gestion de crise et maîtrise des risques du public visé, dont les objectifs pédagogiques, les moyens didactiques et le programme seront inchangés pour chaque session planifiée.



Province de
Hainaut



Table
Matières



Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

Accréditation demandée pour les médecins



Gestionnaires de formation

cpigech.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 745



Date

Voir calendrier des formations

Durée

1 journée

Coût

145 €/participant

AXE 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

A1/1 • Module 1 • Premières actions urgentes

- Coordination « capot » et premiers réflexes de collaboration avec les autres disciplines.
- Communication monodisciplinaire et inter-disciplinaire.
- Balisage du chantier.
- Communication avec les dispatchings.
- Appel de services en renfort et de moyens en matériel spécifiques.
- Collaboration avec personnes impliquées mais n'appartenant pas aux disciplines.
- Contact avec la presse.

Public multidisciplinaire et conditions d'admission

Discipline 1 : Services incendie

- Être membre du personnel d'un service public d'incendie.
- Bénéficiaire de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation.
- Être détenteur au minimum du grade de Sergent.

Discipline 2 : Secours médicaux

- Être membre du personnel d'un service de secours médical.
- Bénéficiaire de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation.

Discipline 3 : Services de police

- Être membre du personnel d'un service de police avec un grade minimum d'**Inspecteur de Police (INP)**.
- Bénéficiaire de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation.
- **Plus value** : avoir suivi la formation journée d'étude catastrophe (1680) pour les CP et INPP commissionnés.



... Suite

5

Déroulement

A. Partie théorique : révision des pré-requis • 2h00

- Missions et intervenants des 5 disciplines.
- Fonctionnement de la discipline pour les opérations de routine nécessitant des premières actions urgentes.
- Actions réflexes à mettre en oeuvre en tant que chef des opérations.
- Règles de base de la communication radio.

B. Partie pratique : simulation • 4h30

- Briefing.
- Mise en situation.
- Debriefing monodisciplinaire à chaud.
- Debriefing interdisciplinaire à chaud.

Objectifs

Savoir-faire interdisciplinaire

- Se coordonner en interdisciplinarité par l'intermédiaire d'une coordination « capot ».
- Gérer le flux de communication avec le centre 112.

Savoir-faire relatif à la D1

- Réaliser une reconnaissance D1.
- Prendre les mesures utiles en vue d'assurer la sécurité des lieux, des victimes et des intervenants.
- Définir l'étendue d'un périmètre de sécurité.
- Définir et demander les renforts ad hoc.
- Localiser et gérer un point de première destination (PPD).
- Mettre en oeuvre et gérer la communication radio.
- Réaliser un compte rendu de situation (SitRep).

Savoir-faire relatif à la D2

- Réaliser une reconnaissance D2.
- Effectuer un compte rendu de situation.
- Définir les renforts ad hoc.
- Identifier l'emplacement opportun pour installer le PMA.
- Se coordonner de manière monodisciplinaire par l'intermédiaire d'un PMA.
- Mettre en oeuvre et gérer la communication radio.

Savoir-faire relatif à la D3

- Mettre en place et occuper les périmètres de sécurité (bouclage et balisage).
- Gérer les accès aux périmètres de sécurité.
- Définir les renforts ad hoc.
- Établir et mettre en oeuvre un plan de circulation.
- Définir et signaler les parkings.
- Évacuer et mettre à l'abri la population de la zone concernée.
- Mettre en oeuvre et gérer la communication radio.

Savoir-être interdisciplinaire

- Au départ d'une situation identique, se coordonner ensemble dans une démarche de co-construction, en portant un regard « interdisciplinaire » sur cette situation.
- Gérer son stress en cas de situation de crise.
- Communiquer de manière professionnelle et efficace avec le dispatching, les intervenants sur le terrain ou les personnes « ressources » extérieures aux acteurs de la gestion de crise.



Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

Accréditation demandée pour les médecins



Gestionnaires de formation

cpigech.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 745



Date

Voir calendrier des formations

Durée

1 journée

Coût

95 €/participant

AXE 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

A1/2 • Module 1 • Ateliers pratiques

Public

Toute personne ayant suivi le **module 1**.

Déroulement

Mise en situation/jeux de rôle.

Objectif

Réviser les savoir-faire et savoir-être acquis à l'issue du module 1.



Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

Accréditation demandée pour les médecins



Gestionnaires de formation

cpigech.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 745



Date

Voir calendrier des formations

Durée

1 journée

Coût

135 €/participant

AXE 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

A1/3 • Module 2 • Mise en place d'un poste de commandement opérationnel

- Mise en place d'un poste de commandement opérationnel, positionnement, infrastructure etc..
- Attribution des rôles utiles : Dir-PC-Ops, Opérateur radio, Secrétaire, Gestionnaire des moyens, etc.
- Gestion des flux d'information.
- Coordination des différents acteurs.
- Test des plans monodisciplinaires et interdisciplinaires.
- Mise en place de structures opérationnelles.
- Gestion des postes monodisciplinaires.
- Information à la population.
- Gestion des médias sur le terrain.
- Gestion du stress.

Prérequis

Avoir suivi préalablement le **module 1 Axe 1/1 Premières actions urgentes**.

Public multidisciplinaire et conditions d'admission

Discipline 1 : Services incendie

- Avoir participé au module 1.
- Être membre du personnel d'un service public d'incendie.
- Faire partie du cadre supérieur.
- Bénéficier de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation.

Discipline 2 : Secours médicaux

- Avoir participé au module 1.
- Être actif d'un Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (Infirmier SISU ou Médecin urgentiste).
- Bénéficier de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation.

Discipline 3: Services de police

- Avoir participé au module 1.
- Être membre du personnel d'un service de police avec un grade minimum d'Inspecteur Principal de Police (INPP).
- Bénéficier de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation.

Objectifs

Savoir-faire interdisciplinaire

- Prendre conscience du respect des rôles de chacun au sein du Poste de Commandement Opérationnel.
- Mettre l'accent sur une communication efficace entre les différents lieux et intervenants.
- Anticiper les besoins pour pallier plus efficacement à l'évolution de la situation.

Savoir-faire relatif à la D1

- Gérer l'organisation de l'afflux des véhicules d'intervention.
- Superviser la division de l'intervention en secteur d'attaque.
- Gérer la répartition des secteurs et des tâches entre les différentes unités.
- Superviser l'installation des commandants de secteur.
- Mettre en œuvre l'établissement d'une concertation monodisciplinaire.
- Fixer les priorités et la répartition du travail entre les secteurs.
- Gérer l'information du PC-Ops et la concertation avec les directeurs des autres disciplines.
- Évacuer et mettre à l'abri la population de la zone concernée.
- Exprimer ses besoins vis-à-vis des autres disciplines.

Savoir-faire relatif à la D2

- Valider l'emplacement du PMA et du point relais.
- Coordonner la médicalisation des opérations.
- Accueillir et affecter les médecins et le personnel santé.
- S'assurer de la prise en charge et du rassemblement des impliqués en déléguant aux responsables concernés.
- Faire rapport régulier du bilan à l'autorité compétente.
- Prendre les dispositions et mesures additionnelles.
- Consolider la liste des victimes.
- Décider de la fin du dispositif médical.
- Mettre en œuvre et gérer la communication radio.
- Exprimer ses besoins vis-à-vis des autres disciplines.

Savoir-faire relatif à la D3

- Mettre en place et organiser la structure de commandement de sa discipline.
- Communiquer les informations intéressantes et importantes au Dir PC-Ops.
- Organiser l'identification des victimes.
- Exprimer ses besoins vis-à-vis des autres disciplines.

Savoir-être interdisciplinaire

- Travailler en équipe.
- Faire preuve de fiabilité.
- Faire preuve d'engagement.
- Gérer le stress.



Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature



Gestionnaires de formation

cpigech.gestionnaires@hainaut.be

Tél: 065 325 763



Date

À la demande

Durée

1 journée

Coût

À déterminer

AXE 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

A1/4 • Participation à la mise en place et au fonctionnement d'un Comité de Coordination Communal

- Échange d'informations entre le PC-Ops et le comité de coordination.
- Coordination des représentants de disciplines et gestion des informations.
- Prise de décision concertée avec l'ensemble des acteurs concernés.
- Analyse d'une situation d'urgence.
- Ouverture d'un centre d'accueil et d'hébergement des personnes concernées par une situation d'urgence.
- Accompagnement psychologique des personnes impliquées dans un accident.
- Gestion d'un call center.
- Organisation d'une conférence de presse.
- Communication avec la presse pendant la crise.

Public multidisciplinaire

- Le Bourgmestre de l'administration communale demanderesse.
- Le coordinateur responsable de la planification d'urgence (+ Secrétaire).
- Le représentant de la Discipline 1 (Officier du service d'incendie concerné).
- Le représentant de la Discipline 2 (Coordinateur psychosocial local).
- Le représentant de la Discipline 3 (Officier de la zone de police compétente et/ou officier de la police fédérale).
- Le représentant de la Discipline 4 (Représentant logistique).
- Le représentant de la Discipline 5 (Responsable de communication du Bourgmestre).

Déroulement

A. Réflexion en interdisciplinarité concernant les éléments essentiels à la mise en place et au fonctionnement d'un Comité de Coordination • 3h00

- Pertinence du déclenchement d'un plan d'urgence.
- Localisation du Centre de Crise.
- Composition du Comité de Coordination.
- Recueil des informations utiles par chaque membre du Comité de Coordination pour mener à bien la situation de crise.

... Suite



12

- Équipement et outils nécessaires dans le Centre de Crise.
- Dynamique du groupe du Comité de Coordination.
- Missions stratégiques de chaque membre du Comité de Coordination.

B. Partie pratique : simulation au sein même d'un Centre de Crise • 3h30

- Briefing.
- Mises en situation.
- Debriefing interdisciplinaire.
- Rédaction du plan d'action relatif à la mise en place et le fonctionnement du Comité de Coordination concerné (**Indicateurs mesurables**).

Objectifs

Savoir-faire et savoir-être interdisciplinaires

- Se représenter une image la plus fidèle possible de la situation au moment « T ».
- Développer une vision cartographique de la situation donnée.
- Développer une stratégie de communication par rapport à cette situation.
- Communiquer de façon ascendante et descendante avec le PC-Ops.
- Tenir et partager un cahier de veille.
- Fixer les modalités de fonctionnement du Comité de Coordination.
- Appliquer ces modalités de fonctionnement.
- Anticiper l'évolution de la situation concernée.
- Réaliser le suivi des décisions prises.
- Répondre aux besoins stratégiques formulés par le PC-Ops.

► **EN FINALITÉ, viser le retour à la normale le plus rapidement possible**



Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

Accréditation demandée pour les médecins



Gestionnaires de formation

cpigech.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 745



Date

Contactez les gestionnaires de formation ci-dessus

Durée

À déterminer

Coût

À déterminer

AXE 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

A1/5 • Planification d'urgence (Formation de base)

Public

Toute personne par sa fonction, concernée par la planification d'urgence (ex. : CPU, représentants de la Discipline 5, entreprises SEVESO, pompier, policier, etc.).

Déroulement

- Exposés.
- Retours d'expériences.

Objectifs

- Comprendre les notions afférentes à la crise, aux causes et à la gestion de la crise.
- Expliquer le cadre de référence de la planification d'urgence :
 - la cellule de sécurité;
 - le fonctionnaire chargé de la planification d'urgence;
 - la préparation aux gestions de crise;
 - la gestion de crise;
 - la remise en état et la reprise des activités;
 - le retour d'expérience.
- Distinguer les structures d'appui et de coordination de crise :
 - le Centre de crise provincial;
 - le Centre régional de crise;
 - le Centre de crise fédéral.
- Argumenter le cycle du risque :
 - présentation des disciplines, de leurs missions à chaque étape du cycle de gestion d'urgence, de leurs moyens et de leurs spécificités : la D1; la D2 (PIM, PRIMA, PISA, PIPS et Croix-Rouge); la D3; la protection civile; la Défense nationale dans le cycle de gestion du risque; la D5;
 - intervention de l'autorité judiciaire dans la gestion des situations d'urgence;
 - présentation d'une entreprise à risque.
- Comprendre la gestion de la crise à un niveau stratégique





Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

Accréditation demandée pour les médecins



Gestionnaires de formation

cpigech.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 745



Date

Voir calendrier des formations

Durée

1 journée

Coût

95 €/participant

AXE 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

A1/6 • Ateliers spécifiques en planification d'urgence

A1/6/1 Parcours de cas pratiques et préoccupations du quotidien

Prérequis

Avoir suivi la formation de base - Formation à la planification d'urgence du CPIGECH - Axe 1/5.

Public

Coordinateur planification d'urgence.

Déroulement

- Cas pratiques.
- Retours d'expériences.

Objectifs

- Informer le supérieur des moyens suffisants ou insuffisants.
- Insuffler l'aspect transversal de la planification d'urgence et de gestion de crise au sein d'une commune.
- Obtenir des résultats.
- Appliquer les méthodes de structuration de l'information.
- Respecter le cadre de travail.
- Collaborer avec toutes les personnes impliquées dans la planification d'urgence et la gestion de crise.
- Donner du feed-back aux collaborateurs.



Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

Accréditation demandée pour les médecins



Gestionnaires de formation

cpigech.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 745



Date

Voir calendrier des formations

Durée

1 journée

Coût

115 €/participant

A1/6/2 Gestion de manifestations publiques

Prérequis

- Formation de base à la planification d'urgence du CPIGECH ou Certificat PLANICOM.
- Pas de prérequis pour les SPOC (Single Point Of Contact) = responsable de l'organisation des festivités/manifestations.

Public

- Coordinateur planification d'urgence.
- Toute personne ayant l'utilité dans la fonction à suivre la formation + accord responsable hiérarchique.

Déroulement

- Cas pratiques.
- Retours d'expériences.

Objectif général

Être capable d'appliquer la méthodologie spécifique à la mise en place d'une manifestation publique.

Objectifs spécifiques

Le stagiaire sera capable de :

SAVOIR

- Connaître les acteurs concernés par la sécurité des manifestations publiques.
- Définir la manifestation publique.
- Définir la méthodologie dans le traitement d'une demande d'organisation de manifestations.
- Déterminer l'encadrement nécessaire d'une manifestation publique.

SAVOIR-FAIRE

- Appliquer la méthodologie dans le traitement d'une demande d'une manifestation publique.
- Conseiller l'autorité dans le cadre de la rédaction de l'arrêté du Bourgmestre.

SAVOIR-ÊTRE

- Être assertif.
- Être conscient de la limite de sa responsabilité.
- Faire preuve d'initiative.
- Être bienveillant.
- Être capable d'anticiper.



Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

Accréditation demandée pour les médecins



Gestionnaires de formation

cpigech.gestionnaires@hainaut.be

Tél: 065 325 745



Date

Voir calendrier des formations

Durée

2 journées

Coût

190 €/participant

A1/6/3 Techniques de réunion en planification d'urgence et gestion de crise

Public cible

- Toute personne, toutes disciplines confondues, pour laquelle la formation représente une plus-value dans la fonction occupée (ex: CPU - Dir's - Secrétaire Dir-PC-Ops,...).

Déroulement

- Exposé.
- Mise en situation /jeux de rôle.

Objectif général

- Être capable d'animer une réunion en planification d'urgence et/ou gestion de crise.

Objectifs spécifiques

Le stagiaire sera capable de :

SAVOIR

- Connaître le vocabulaire en gestion de crise.
- Connaître la technique de prise de notes spécifique à la gestion de crise (Ex: FAN,...).

SAVOIR-FAIRE

Leadership

- Se présenter.
- Construire et faire respecter un climat favorable.
- Définir le cadre (règles & accords).
- Surveiller le cadre (pour soi-même & les participants).
- Stimuler l'interaction entre les participants.
- Veiller à l'implication de chacun.
- Recadrer par rapport à l'objectif de la réunion.
- S'assurer de l'adhésion de tous aux décisions prises.
- Rester neutre.
- Donner un feed-back adéquat.
- Posséder les compétences de communication nécessaires.
- Écouter activement.
- Poser des questions.

- Expliquer.
- Détecter ce qui ne se dit pas.
- Concertation de terrain (si gestion de crise).
- Recueillir les informations déjà connues.
- Recueillir les actions prises.
- Prendre avec les responsables la décision au sujet de la proposition de niveau de la phase (coordination opérationnelle, phase communale/provinciale).
- S'assurer/Déterminer les 4P (périmètres, PPD, PC-Ops, PMA).
- Communiquer l'heure concrète de la 1^{ère} réunion.
- Fixer un temps limite de réunion de concertation.

Concertation (si planification)

- Recueillir les informations déjà connues.
- Recueillir les actions prises.
- Définir les missions et tâches de chaque participant.
- Avaliser avec les participants les propositions émises.

Démarrage organe de concertation multidisciplinaire à l'occasion de la 1^{ère} réunion

- S'identifier (une nouvelle fois).
- Désigner la place de chaque responsable.
- Rappeler les objectifs.
- Parcourir les règles et les accords.
- Décrire la procédure de travail avec le tableau de recueil d'informations.
- Indiquer comment se déroulera la communication avec l'autorité.
- Régler le timing de la réunion.

Déroulement 1^{ère} réunion de l'organe de concertation multidisciplinaire

- Collecter les informations et veille à ce que celles-ci soient ajoutées sur le tableau FAN.
- Garder une vue d'ensemble de la situation.
- Synthétiser régulièrement l'avancement.
- Harmoniser les besoins et les actions.
- Tenter d'obtenir un aperçu de l'évolution de la situation (à court terme).

Gestion des données dans l'organe de concertation multidisciplinaire

- Désigner quelqu'un pour compléter le tableau de recueil d'informations.
- Vérifier régulièrement si les informations sont toujours à jour et correctes.
- Garantir un bon flux d'informations entre les participants grâce au tableau de recueil d'informations structuré et clair.
- S'assurer que les personnes concernées par l'objet de la réunion (et uniquement celles-ci) soient présentes.

Déroulement 2^{ème} réunion de l'organe de concertation multidisciplinaire

- Collecter, de manière structurée, de l'information.
- Établir un bilan complet et actualisé de la situation (en tenant compte de l'historique et de la chronologie des événements).
- Être conscient de la distinction entre les décisions (aspect opérationnel/stratégique).
- Demeurer vigilant quant aux limites du cadre et à la fonction de chacun.
- Stimuler la réflexion à plus long terme (qu'est-ce qui se passe dans un délai x?).

Passation de commandement/Dissolution de l'organe de concertation multidisciplinaire

- Debriefing de chaque participant sur la gestion de la crise.
- Prévoir l'intendance si la situation dure dans le temps.
- Formaliser la fin de réunion à l'ensemble des personnes concernées.

SAVOIR-ÊTRE

- Rester neutre.
- Adapter sa posture en fonction de la fonction occupée.
- Faire preuve de respect.
- Faire preuve de leadership (prendre des initiatives, hiérarchiser les priorités, accepter les responsabilités, apporter des solutions, être conscient de la distinction entre les décisions opérationnelles et stratégiques...).
- Stimuler l'implication de chacun.
- Motiver le groupe.
- Être attentif à la dynamique de groupe.



Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature



Gestionnaires de formation

cpigech.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 743



Date

Voir calendrier des formations

Durée

1 journée

Coût

Forfait/session : 1.250 €

AXE 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

A1/7 • Préposés 112 en situation d'urgence

Public

Les préposés et superviseurs 112.

Déroulement

A. Partie théorique : étude de cas

B. Partie pratique : simulation

- Briefing.
- Mise en situation, jeu de rôle en salle.
- Debriefing à chaud et à froid et recadrage.

Objectifs

- Alerter et envoyer sur les lieux de la situation d'urgence les services d'intervention et services, moyens et personnes nécessaires.
- Alerter les autorités compétentes.
- Alerter les services hospitaliers concernés en charge de l'activation éventuelle du PUH.
- Ouvrir des canaux de communication multidisciplinaires, en ce compris le portail national de sécurité.
- Organiser et coordonner la CU112 en tant que centre de communication principal pour l'appui des acteurs en situation d'urgence.
- Comprendre les principes de la planification d'urgence afin de pouvoir assurer les missions de l'A.R.



Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

Accréditation demandée pour les médecins



Gestionnaires de formation

cpigech.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 745



Date

Voir calendrier des formations

Durée

6 heures

Coût

50 €/participant

AXE 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

A1/8 • Recyclage pour les concepts de gestion des situations d'exception (formation en e-learning)

En cours d'élaboration.

Public

Acteurs de la gestion des situations d'exception.

Conditions d'admission

Être détenteur(trice) d'un des titres suivants :

- Certificat CRI-1.
- Certificat universitaire en gestion des situations d'exception.
- Certificat interuniversitaire en gestion multidisciplinaire des situations d'exception.
- Certificat interuniversitaire en gestion de crise et planification d'urgence (PlaniCom).
- Attestation de suivi de la formation « Fonction de coordinateur PlanU » - IPFH.
- Discipline 3 ► à spécifier.

Objectif général

- Évaluer les concepts à mettre en place propres aux situations d'exception ainsi que les problématiques de chaque acteur d'une gestion des situations d'exception.



Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature



Gestionnaires de formation

cpigech.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 743



Date

Voir calendrier des formations

Durée

1 journée

Coût

75€/participant

AXE 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

A1/9 • Formation CALOG : intervention ponctuelle sur le lieu d'une situation de crise (en cas de réquisition)

Public

CALOG – tous niveaux confondus. Pas de prérequis.

Déroulement

- Exposé
- Quiz interactif
- Mise en situation/jeux de rôle

Objectif général

Être capable de visualiser un contexte de situation de crise, en cas de réquisition.

Objectifs spécifiques

Le stagiaire sera capable de :

SAVOIR

- Connaître le vocabulaire (en gestion de crise) susceptible d'être utilisé en tant que personne réquisitionnée.
- Distinguer les différentes disciplines intervenant sur une situation de crise ainsi que leurs priorités (+ chasubles).
- Comprendre l'organisation de lieux et de travail relative à une situation de crise.
- Distinguer les différents acteurs de la discipline 3.
- Comprendre les règles relatives à l'utilisation des véhicules prioritaires D3 (+ usage du bitonal et feu bleu).
- Connaître le fonctionnement de base de la radio Astrid.

SAVOIR-FAIRE

- Réaliser l'action demandée par rapport à des instructions reçues.
- Situer les différents périmètres et points « clés » présents sur une situation de crise.
- Utiliser la radio Astrid (selon le canal prédéfini).

SAVOIR

- Être dans le respect de la fonction de chacun.



Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

Accréditation demandée pour les médecins



Gestionnaires de formation

cpigech.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 745



Date

Voir calendrier des formations

Durée

1 journée

Coût

Forfait/session : 1.200 €

AXE 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

A1/10 • Intervention en cas de gestion de situation d'exception

Public

Toute personne pouvant être désignée comme expert de l'entreprise.

Déroulement

- Exposé
- Quiz interactif
- Mise en situation

Objectif général

Être capable d'intervenir dans le cadre de la mise en œuvre du PPUI.

Objectifs spécifiques

Le stagiaire sera capable de :

SAVOIR

- Connaître le vocabulaire (en gestion de crise) susceptible être utilisé au sein des organes de concertation multidisciplinaire (Cellule de sécurité, PC-Ops, Comité de Coordination Communal/Provincial).
- Se faire une représentation commune du rôle de l'expert au sein de l'organe de concertation multidisciplinaire.
- Distinguer les différentes disciplines intervenant sur une situation de crise ainsi que leurs priorités (+ chasubles).
- Comprendre l'organisation des lieux et de travail relative à une situation de crise.
- Distinguer les différents acteurs qui composent les organes de concertation multidisciplinaire.

SAVOIR-FAIRE

- Réaliser l'action demandée par rapport à des instructions reçues.
- Appliquer la procédure définie dans le PPUI.
- Situer les différents périmètres et points « clés » présents sur une situation de crise.

SAVOIR

- Être dans le respect de la fonction de chacun.
- Être dans le respect du ROI.